

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° II-CF374

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault et les membres du groupe Socialistes et apparentés

**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	1 200 000	0
Gendarmerie nationale	0	1 200 000
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
<b>TOTAUX</b>	1 200 000	1 200 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le groupe « socialistes et apparentés » souhaite, à travers cet amendement, augmenter les efforts budgétaires consacrés aux bas salaires dans la police nationale. En l'état du projet de loi de finances pour 2019, le Gouvernement n'entend consacrer que 1,2 millions d'euros à cette ligne du budget au bénéfice de 8500 agents. Cet effort apparaît dérisoire et cet amendement propose de doubler cet effort.

Aussi, cet amendement propose t-il de flécher 1,2 millions d'euros vers le programme176 et de compenser cette dépense en prélevant la même somme sur le programme 152 et en particulier l'action 04 « Commandement, ressources humaines et logistique ».